

Création d'un atelier de démantèlement des ordinateurs professionnels au Centre des Handicapés Au Travail (CHAT), 26 rue Ampère - Versement d'une subvention d'équipement

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : Les activités du CHAT sont de trois ordres :

- . Sous-traitance industrielle
- . Menuiserie ébénisterie
- . Tapisserie, cannage.

Les activités menuiserie-ébénisterie et tapisserie-cannage sont déficitaires voire quasi inexistantes. Seule la sous-traitance industrielle (70 % du CA) permet d'atténuer le manque à gagner.

Le Conseil d'Administration du CCAS du 9 avril 2009 a décidé l'arrêt progressif des activités de menuiserie-ébénisterie et de tapisserie-cannage destinées aux particuliers. L'objectif est de les remplacer par de nouveaux marchés afin de pérenniser la structure et l'emploi des travailleurs handicapés salariés.

Dans le cadre de ces réorientations, les agents du CHAT vont participer à la collecte des papiers au sein des services de la Ville de Besançon. La Mission Développement Durable a apporté un soutien au projet.

Le CHAT souhaite également s'orienter vers le démantèlement d'ordinateurs DEEE pro en partenariat avec le GESAT (Groupement d'Etablissement et Service d'Aide au Travail) et la Sita DEEE Démotronic. Le CHAT est adhérent du GESAT (Groupement d'ESAT) qui est déjà partenaire de la SITA. Pour cette opération, un partenariat direct serait mis en place entre le CHAT et la SITA.

L'objectif est de former 4 travailleurs handicapés pour le démarrage de l'activité.

Le travail consistera en la collecte et le démantèlement au CHAT des différentes fractions des unités centrales et des écrans. Pour ce qui est de ces derniers, le CHAT ne réalisera pas la dépollution des tubes cathodiques, celle-ci étant prise en charge par la SITA DEEE Démotronic moyennant une prise en charge financière de la part du CHAT. La SITA DEEE Démotronic dispose d'un agrément de la Préfecture pour réaliser les traitements.

Une étude de marché a été réalisée en 2002 par le Cabinet Callipolis. Pour démarrer, trois collectivités sont pressenties pour fournir des ordinateurs : la Ville de Besançon, le Grand Besançon et le Département du Doubs avec un potentiel de 30 tonnes. Une prospection au niveau régional dans les sociétés et administrations sera réalisée.

Afin de démarrer l'atelier de démantèlement, une étude a défini les besoins d'investissements en matériel :

	Prix	Quantité	Total
Etabli 1500 x 750 + 1 tiroir lista	462,10 €	4	1 848,40 €
Chaise pour établi	276,00 €	4	1 104,00 €
Outillage à main	252,18 €	4	1 008,72 €
Layette d'outillage	650,00 €	1	650,00 €
Masque respiratoire complet	72,30 €	8	578,40 €
Cartouche masque respiratoire	8,00 €	50	400,00 €
Bac plastique	61,21 €	20	1 224,20 €
Visseuse angulaire portative	265,00 €	5	1 325,00 €
TOTAL HT			8 138,72 €

Par ailleurs, cette étude d'investissements ne prend pas en compte l'achat d'une aspiration des vapeurs éventuelles (tube cathodique) qui sera à définir ultérieurement avec retour sur expérience et évaluation.

Le CHAT ne possédant aucun budget de financement pour ce nouveau projet qui permet de développer une nouvelle activité avec un enjeu social, économique et environnemental, il est proposé que la Ville de Besançon subventionne la totalité de cet investissement pour permettre la mise en place de cet atelier de démantèlement fin 2009.

Il est donc proposé de subventionner le CHAT du CCAS à hauteur de 8 138,72 €.

En cas d'accord, cette subvention sera prélevée au chapitre 204.521.204162.3619.10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver le versement d'une subvention d'équipement au CHAT d'un montant de 8 138,72 €.

«M. Pascal BONNET : Je voulais juste dire parce que ce sont des sujets qui ne sont pas forcément médiatiques qu'on sera tous d'accord pour saluer la grande capacité d'évolutivité du CHAT en fonction des réalités économiques et je sais que le Maire y est particulièrement attaché aussi pour avoir été à l'origine de cette réflexion, c'est un enjeu de consensus entre nous tous.

M. LE MAIRE : Absolument, merci de le dire c'est vrai et je pense que c'est une activité qui se passe bien et que nous avons même exportée entre autres au Sénégal où maintenant une vingtaine de personnes handicapées remettent en œuvre des ordinateurs fournis par une grande compagnie d'assurance française qui s'appelle AXA. Merci Monsieur BONNET».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition d'octroi d'une subvention au CHAT.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2009.